



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Haye/Kinshasa, 26 février 2014

Les membres de PGA condamnent la visite du Président El-Béchet en République démocratique du Congo et appellent les autorités congolaises à respecter leurs obligations de coopération avec la Cour pénale internationale en vertu du Statut de Rome de la CPI.

Le 25 Février 2014, le Président El-Béchet du Soudan est arrivé dans la capitale de la République démocratique du Congo (RDC) en vue d'assister au Sommet du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) qui se tiendra les 26-27 Février 2014 à Kinshasa. En 2009, la Cour pénale internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt contre M. El-Béchet pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité qui auraient été commis au Darfour.

Accueillir M. El-Béchet est contraire aux obligations légales de la RDC, en tant qu'Etat partie à la CPI, de coopérer avec la Cour en exécutant le mandat d'arrêt délivré par la CPI contre le président du Soudan pour les crimes graves qu'il aurait commis contre des milliers de des civils sans défense au Darfour.

En respectant ses obligations, la RDC démontrerait son engagement à respecter les droits de l'Homme, l'Etat de droit et le droit international, qui ne reconnaît aucune immunité aux chefs d'Etat lorsqu'ils sont accusés devant un tribunal international compétent pour les crimes les plus graves qui touchent l'ensemble de la communauté internationale

PGA estime qu'il est impératif de dépolitiser la coopération avec la Cour pénale internationale par l'adoption de lois de mise en œuvre complètes comprenant des dispositions de coopération avec la Cour, telle que celle que l'Assemblée nationale de la RDC, sous la direction des membres de la PGA, examinera lors de la prochaine session parlementaire qui s'ouvrira en Mars 2014.

L'Action mondiale des parlementaires se joint ainsi à l'appel de la communauté internationale pour que le gouvernement de la RDC se conforme à ses obligations en vertu du droit international et à l'égard de la communauté internationale en arrêtant M. El Béchet et en le livrant à la Cour pénale internationale de La Haye.

Déclarations des membres de PGA members à travers le monde:

«Je condamne la visite du Président El-Béchet du Soudan en République démocratique du Congo, en violation du droit international, alors que M. Al Bashir est recherché par la Cour pénale internationale depuis 2009 pour génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre qui auraient été commis au Darfour. Alors que la RDC bénéficie du travail de la Cour sur son territoire, cette visite est un affront aux victimes du Darfour, et j'invite donc les autorités congolaises à respecter leurs obligations en vertu du droit international à arrêter et à remettre les personnes contre lesquelles la CPI a délivré un mandat d'arrêt ». **Mme Barbara Lochbihler (Allemagne), membre du Parlement européen.**

«En solidarité avec les victimes du conflit du Darfour, j'appelle les autorités congolaises à respecter leurs obligations internationales d'arrêter M. El-Béchet. A l'instar de la Côte d'Ivoire, la RDC a renvoyé sa situation à la CPI, démontrant ainsi son respect pour cette institution judiciaire indépendante. Il est donc crucial que la RDC continue à montrer son solide soutien à la Cour et son engagement pour la lutter contre l'impunité en ne succombant pas à l'influence politique et en respectant ses obligations en tant qu'Etat partie à la Cour pénale internationale.» **Hon. Mariame Traoré, députée (Côte d'Ivoire), Présidente du groupe de PGA en Côte d'Ivoire.**

«Je condamne fermement le manque de coopération de la RDC avec la Cour. Se conformer à une décision de la CPI Chambers et arrêter une personne qui est visé par un mandat d'arrêt de la Cour, tel que le président El-Bébir est un devoir de la RDC en tant qu'Etat partie au Statut de Rome. Comme nous le savons tous, la CPI n'a pas de police internationale, et il repose donc entièrement sur la coopération des États parties. J'espère vraiment que cette situation sera corrigée et que des mesures seront prises pour assurer l'arrestation des personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt de la CPI, lorsqu'ils voyagent dans les États parties au Statut de Rome. Je soutiens pleinement l'adoption par tous les États parties de lois mise en œuvre du Statut de Rome qui comportent des dispositions de coopération solides à l'instar de nombreux pays comme le mien, l'Uruguay» **Dip. Felipe Michellini, député (Uruguay), Coordinateur Programme de droit international et de droits de l'Homme de PGA**

« Je remercie PGA pour l'initiative qu'elle a prise de demander au gouvernement congolais l'arrestation du président El-Bébir en accord avec le mandat d'arrêt de la CPI délivré en 2009. En tant qu'État partie au Statut de Rome de la CPI, la RDC a l'obligation de respecter ce qu'elle a signé. Ne pas se conformer à cette obligation veut dire encourager et légitimer l'impunité. J'implore donc à la RDC de donner effet à l'arrestation du Président El- Bébir sans plus tarder. Aucune personne ne devrait être au-dessus de la loi. **Dr honorable Bernadette Lahai-Ancien président de la PGA, Parlement de Sierra Leone et ancien membre du comité exécutif**

J'appelle les autorités de la RDC à coopérer avec la Cour pénale internationale. Cette action sera vue par la communauté internationale comme une contribution significative au profit des victimes du Darfour et sur le plan interne il s'agira d'un acte de bonne gouvernance. **Hon. Paul Dehe, Député (Côte d'Ivoire)**

A propos de PGA

L'Action Mondiale des Parlementaires (PGA) est le plus grand réseau transnational de parlementaires de toutes les régions du monde qui, à titre individuel, s'engagent pour le fonctionnement efficace de la CPI et des juridictions nationales afin de mettre fin à l'impunité.

Les membres de PGA ont contribué à 76 des 122 ratifications ou adhésions au Statut de Rome à ce jour. PGA est membre du Comité directeur de la Coalition pour la CPI. La Campagne de PGA pour l'universalité et l'efficacité du système du Statut de Rome reçoit le soutien de la Commission européenne, de l'Union européenne et des gouvernements des Pays-Bas et de la Suisse, ainsi que de Humanity United.

Le projet de PGA sur la complémentarité en RDC, en Ouganda et au Kenya est soutenu par la fondation John D. et Catherine T. MacArthur.

Contact au sein de PGA:

A New York

Dr. David Donat Cattin
Secrétaire Général
+1.212.687.77.55
donat@pgaction.org

A La Haye

Ms. Maia Trujillo
+31.70.360.4433
Chargée de Programmes
maia.trujillo@pgaction.org

A Kinshasa

Mr. Eloi Urwodhi
+243.990.903958
eloipga@gmail.com

On-line access to PGA ICC Campaign:

<http://www.pgaction.org/countries/africa/drc.html>

<http://www.pgaction.org/programmes/ilhr/overview.html>

<https://www.facebook.com/pgaction> -- <http://twitter.com/#!/PGAAction>

<http://www.flickr.com/photos/pgaction/collections/>